

Belgium-Namur: Topographical services

OJ S 113/2017 15/06/2017

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Direction de la géométrie

Postal address: Chaussée de Charleroi 83 bis

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Madame Catherine Meunier, Monsieur Jean-Claude Jasselette

E-mail: jeanclaudio.jasselette@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81715925

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.wallonie.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=274316>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Département des affaires juridiques — direction du support juridique

Postal address: Place de la Wallonie 1

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Étienne Claeys

E-mail: edimestre-marchespublics@wallonie.be

Telephone: +32 81333839

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Département de la géomatique — direction de la géométrie

Postal address: Chaussée de Charleroi 83bis

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Madame Catherine Meunier

For the attention of: Monsieur Jean-Claude Jasselette

E-mail: jeanclaudio.jasselette@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81715925

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Levés de mise à jour pour le Géoréférentiel de la Wallonie (partie PICC).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'objet du présent marché est de réaliser des levés topographiques sur la Wallonie afin de les intégrer dans le Géoréférentiel (PICC) dont la Direction de la Géométrie du SPW est le maître d'œuvre. Il s'agit de mettre à jour le Géoréférentiel et en particulier sa composante topographique vectorielle, le PICC (« Projet Informatique de Cartographie Continue »).

Le Géoréférentiel wallon est l'ensemble des géodonnées et les objets géographiques uniques et authentiques, agréés par le Gouvernement, nécessaires au positionnement des géodonnées thématiques.

Le marché est divisé en cinq lots, chaque lot correspondant à une province de la région wallonne.

Le pouvoir adjudicateur attribue un ou deux lots maximum à un soumissionnaire lors de la passation de marché.

Le marché est fractionné en tranche ferme et en tranches conditionnelles d'une durée de un an. La conclusion du marché porte sur l'ensemble du marché, mais n'engage le pouvoir adjudicateur que pour la tranche ferme. L'exécution des tranches conditionnelles est subordonnée à une décision du pouvoir adjudicateur portée à la connaissance de l'adjudicataire.

II.1.6. CPV code(s)

71351810 Topographical services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est divisé en cinq lots, chaque lot correspondant à une province de la région wallonne, dont la valeur est estimée entre 80 000 EUR HT et 120 000 EUR HT. Les provinces sont précisées visuellement en annexe 3 du cahier spécial des charges. Le pouvoir adjudicateur attribue un ou deux lots maximum à un soumissionnaire lors de la passation de marché. Pour chaque lot, les communes ou parties de communes concernées seront précisées dans les bons de commande.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 400 000 and 600 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: L'option obligatoire comprend les levés ponctuels (emprise limitée à un lotissement, une ZAE,...), dont l'inventaire est fourni par le pouvoir adjudicateur.

L'adjudicataire peut être envoyé pour mesurer des levés ponctuels dans les provinces pour lesquels il a remis offre.

Le pouvoir adjudicateur délimitera les zones à lever et fournira l'inventaire.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Province de Hainaut

1) Short description

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

71351810 Topographical services

3) Quantity or scope

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 80 000 and 120 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Province du Brabant wallon

1) Short description

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

71351810 Topographical services

3) Quantity or scope

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 80 000 and 120 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Province de Liège

1) Short description

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

71351810 Topographical services

3) Quantity or scope

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 80 000 and 120 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 4

Lot title: Province de Namur

1) Short description

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

71351810 Topographical services

3) Quantity or scope

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 80 000 and 120 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 5

Lot title: Province du Luxembourg

1) Short description

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

2) CPV code(s)

71351810 Topographical services

3) Quantity or scope

Voyez l'annexe 3 du cahier spécial des charges.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 80 000 and 120 000 EUR

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voyez l'article 34 du cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le paiement est effectué en une fois dans les 30 jours de calendrier à compter de la date de la fin de la vérification, conformément à l'article 43 du cahier spécial des charges, et pourvu que le pouvoir adjudicateur soit en possession de la facture visée à l'article 44 du cahier spécial des charges.

Un paiement n'est effectué que pour un service fait et accepté.

La facture vaut déclaration de créance.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le simple fait d'introduire son offre, le soumissionnaire déclare implicitement sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61, §§ 1 et 2, de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que: * À quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 61, § 3, de l'arrêté précité; * Sous réserve des dispositions de l'article 63, § 2, dernier alinéa, de l'arrêté précité, concernant la vérification du respect des obligations fiscales, le pouvoir adjudicateur, en application de la déclaration sur l'honneur susmentionnée, procède à la vérification de la situation du soumissionnaire susceptible d'être désigné adjudicataire, avant de prendre la décision d'attribution.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: §1. Les niveaux d'exigence minimale sont identiques pour chacun des lots.

§2. En cas d'attribution d'un seul lot à un même soumissionnaire, la capacité financière et économique du soumissionnaire est justifiée par les références suivantes:

1° Par une déclaration bancaire dont un modèle figure en annexe 10 du cahier spécial des charges, ou par la preuve d'une assurance des risques professionnels.

2° Par une déclaration concernant le chiffre d'affaire global annuel moyen pour les 3 dernières années, qui doit être au minimum de 150 000 EUR HT.

§3. En cas d'attribution de deux lots à un même soumissionnaire, la capacité financière et économique du soumissionnaire est justifiée par les références précisées au §2 multiplié par 2.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

§1. Les niveaux d'exigence minimale sont identiques pour chacun des lots.

§2. En cas d'attribution d'un seul lot à un même soumissionnaire, la capacité technique ou

professionnelle du soumissionnaire est justifiée par les documents suivants que ce dernier joint à son offre:

- la liste et description des principales prestations de services (minimum trois représentant chacune un chiffre d'affaires d'au moins 25 000 EUR) réalisées dans le domaine des prestations de services spécifiées dans le marché, effectuées au cours des 3 dernières années, avec indication des dates, durées et le destinataire public ou privé.

S'il s'agit de services réalisés pour une autorité publique, la réalisation de ces services est prouvée par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente.

S'il s'agit de services réalisés pour des personnes privées, la réalisation de ces services est prouvée par des attestations établies par l'acheteur.

A défaut, une simple déclaration du soumissionnaire est admise;

Une liste et le CV du personnel qui est affecté à la réalisation de la mission:

- pour chacun, le nombre d'années (minimum 2 ans) durant lesquelles le personnel a travaillé dans le domaine des prestations de services spécifiées dans le marché,

- l'indication des titres d'études ou professionnels du ou des responsables techniques en charge de l'exécution du marché (minimum baccalauréat ou équivalent),

- la liste et description de l'équipement technique (matériel topo utilisé, logiciels de traitement des levés et des nuages de points, serveur, station de travail, PC, etc.) utilisé dans le cadre de l'exécution du marché,

- la description détaillée de la procédure de contrôle-qualité mise en œuvre avant livraison des levés au pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur peut exiger que les services du marché soient effectivement effectués par les exécutants annoncés ou éventuellement remplacés par des personnes à compétences équivalentes, moyennant l'approbation du pouvoir adjudicateur.

3. En cas d'attribution de deux lots à un même soumissionnaire, la capacité technique ou professionnelle du soumissionnaire est justifiée par les références suivantes:

- la liste et description des principales prestations de services (minimum trois représentant chacune un chiffre d'affaires d'au moins 50 000 EUR) réalisées dans le domaine des prestations de services spécifiées dans le marché, effectuées au cours des 3 dernières années, avec indication des dates, durées et le destinataire public ou privé. S'il s'agit de services réalisés pour une autorité publique, la réalisation de ces services est prouvée par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente.

S'il s'agit de services réalisés pour des personnes privées, la réalisation de ces services est prouvée par des attestations établies par l'acheteur.

A défaut, une simple déclaration du soumissionnaire est admise;

Une liste et le CV du personnel qui est affecté à la réalisation de la mission:

- pour chacun, le nombre d'années (minimum deux ans) durant lesquelles le personnel a travaillé dans le domaine des prestations de services spécifiées dans le marché,

- l'indication des titres d'études ou professionnels du ou des responsables techniques en charge de l'exécution du marché (minimum baccalauréat ou équivalent).

- la liste et description de l'équipement technique (matériel topo utilisé, logiciels de traitement des levés et des nuages de points, serveur, station de travail, PC, etc.) utilisé dans le cadre de l'exécution du marché,

- la description détaillée de la procédure de contrôle-qualité mise en œuvre avant livraison des levés au pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur peut exiger que les services du marché soient effectivement effectués par les exécutants annoncés ou éventuellement remplacés par des personnes à compétences équivalentes, moyennant l'approbation du pouvoir adjudicateur.

§4. En cas de sous-traitance, le soumissionnaire communique au pouvoir adjudicateur:

- l'identité du ou des sous-traitant(s),

- la part du marché sous-traitée,
- pour chacun, la liste des prestations de services effectuées dans le domaine des prestations de services spécifiées dans le marché, et le nombre d'années (minimum deux ans) durant lesquelles le(s) sous-traitant(s) y a (ont) travaillé,
- le cas échéant, les moyens mis en œuvre pour faire face à une défaillance éventuelle d'un ou plusieurs sous-traitants,
- la liste et description de l'équipement technique (matériel topo utilisé, logiciels de traitement des levés et des nuages de points, serveur, station de travail, PC, etc.) utilisé dans le cadre de l'exécution du marché,
- la description détaillée de la procédure de contrôle-qualité mise en œuvre avant livraison des levés au pouvoir adjudicateur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La valeur technique de l'offre. Weighting 35
2. Le prix. Weighting 35
3. La méthode d'inventaire. Weighting 15
4. Délais d'exécution de commande. Weighting 15

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SPW-SO182-S1.08.01-17C45-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.7.2017 - 11:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.7.2017 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 25.7.2017 - 11:00

Place:

Département de la Géomatique — Chaussée de Charleroi n°83 bis, 5000 Namur, salle au rez-de-chaussée

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les documents liés au marchés et les rectifications au marché sont gratuitement consultables à l'adresse reprise en section I de l'avis de marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvt-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis

d'attribution, lettre d'information ou aucun des 2 => date de prise de connaissance) —
demande d' annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Département de la géomatique — direction de la Géométrologie

Postal address: Chaussée de Charleroi 83bis

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

E-mail: catherine.meunier@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81715925

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.6.2017